



**PROCES-VERBAL  
RESULTAT DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES  
LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ORYON  
EN DATE DU 5 DECEMBRE 2018**

Conformément aux dispositions de l'article R 421-7 du Code de la construction et de l'Habitation, et en application du décret n°2008-566 du 18 juin 2008, ORYON, a procédé à l'élection des représentants des locataires appelés à siéger au Conseil d'administration durant les quatre prochaines années.

Les résultats de cette élection sont les suivants :

Nombre d'électeurs : 1265  
 Nombre de votants : 172 soit 13,59 %  
 Bulletins nuls ou blancs : 27 soit 15,69 %  
 Suffrages exprimés : 145 soit 84,31 %

Ont obtenu :

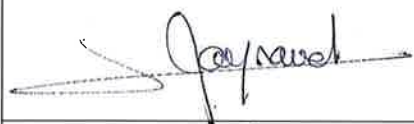
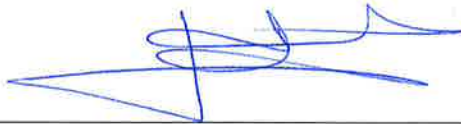

Liste 1 - CLCV = 145 voix soit 100 %

Sont proclamés élus :

- Malika ASLOUNE
- Léon MOREAU
- Jocelyne ROBINEAU
- Guillaume BUCHET

Fait à La Roche-sur-Yon, le 5 DECEMBRE 2018 en 2 exemplaires originaux

Les membres du bureau de vote :

La Présidente Mme Françoise RAYNAUD 	L'Administrateur Mme Leczinska MORNET 
Le représentant de la CLCV Mme Malika ASLOUNE 	Le représentant d'ORYON M. Sébastien POMMERAUD 